

LE PETIT JOURNAL DE SAINT-SALVADOR

Numéro 2 - Juillet 2026

Bonjour à toutes et à tous,

C'est reparti : après la période électorale et la mise en place du conseil municipal, nous nous sommes rapidement remis au travail : vote du budget, réunion de commissions, mise en place des organismes extérieurs où la commune est appelée à siéger.

L'installation du nouveau conseil communautaire s'est déroulée le 13 avril : après deux mandats, Michel BREUILH a laissé son fauteuil de président à Jean-François LABBAT, Maire de Corrèze. Cette instance très importante doit retenir toute notre attention. Nous attendons la mise en place des commissions communautaires.

Les commémorations des 3 et 8 mai ont rassemblé de nombreux participants. En ces temps incertains et anxiogènes, le devoir de mémoire reste incontournable.

De nombreuses manifestations ont ponctué ce deuxième trimestre : marché de printemps, rando des fours, thé dansant, rando 4X4 et feu de la Saint-Jean.

Le dynamisme de nos associations est toujours important, et ces moments de convivialité sont toujours fort appréciés.

Le troisième trimestre est également chargé en festivités.

Bel été à toutes et tous, malgré cette météo caniculaire.

... Et surtout portez-vous bien !!



Très cordialement

Votre Maire
Pierre-Marie CAPY

Compte rendu du conseil municipal du mardi 14 avril 2026

Présents :

MM. CAPY Pierre-Marie, LEYRAT Franck, FUENTES David, ACCOU Maxime, DEBRET Guillaume, MEYRIGNAC Roland.

Mmes COURTOIS Audrey, JEGO Stéphanie, MIGNON Marielle, SENECHAL Dominique, WENZ Delphine.

Secrétaire de séance : M. MEYRIGNAC Roland.

Adoption à l'unanimité du procès-verbal de la séance précédente du 21 mars 2026.

Délibérations :

- 2026-18 : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2026 :

Monsieur le Maire rappelle que le calcul des taxes foncières « bâti » (TFB) et « non bâti » (TFNB) repose sur une base fixée par l'état et propose, pour l'année 2026, de modifier la part communale.

En effet, aucune augmentation des taux n'ayant eu lieu depuis 6 ans et ces derniers étant en dessous de la moyenne des taux des communes de la même strate (7 %), Monsieur le Maire propose :

- d'augmenter la TFB et la TNFB de 1 % et le taux de la Taxe d'habitation sur les résidences secondaires de 0,44 % (taux encadré),
- de porter le taux de la taxe foncière bâtie à 27,24 %, contre 26,24 % en 2025, le taux de la taxe foncière non bâtie à 56,85 %, contre 55,85 % en 2025 et le taux d'imposition de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (seule la taxe d'habitation sur les résidences principales étant supprimée) à 8,29 %, contre 7,85 % en 2025.

Les taux d'imposition proposés pour l'année 2026 sont donc les suivants :

-  Taxe Foncière Bâtie : 27,24 % (+ 1 %)
-  Taxe Foncière Non Bâtie : 56,85 % (+ 1 %)

Ces deux propositions sont adoptées avec 1 voix contre et deux abstentions.

-  Taxe d'Habitation (résidences secondaires) : 8,29 % (+ 0,44 %)

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- 2026-19 : Vote du budget primitif 2026 :

En préambule, Monsieur le Maire rappelle les résultats du Compte Administratif 2025 adopté lors du conseil municipal du 3 mars 2026 :

- Excédent de fonctionnement : **203 190,66 €**
- Excédent d'investissement : **6 356,61 €**

Il présente aux membres du conseil municipal le Budget Primitif 2026 (voir présentation en pages centrales) qui se décompose comme suit :

- Dépenses et Recettes de Fonctionnement : **514 474,48 €**
- Dépenses et Recettes d'Investissement : **513 181,14 €**

Soit un Budget Primitif total de **1 027 655,62 €**.

Vote à l'unanimité du conseil municipal.

- 2026-20 : Fongibilité des crédits pour l'année 2026 :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le référentiel budgétaire et comptable « M57 » étend à toutes les collectivités territoriales des règles assouplies en offrant une plus grande marge de manœuvre budgétaire aux gestionnaires, notamment en matière de fongibilité des crédits.

De ce fait, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à procéder, en cas de besoin, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, sachant que dans ce cas, l'assemblée délibérante sera informée de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance de conseil municipal.
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures ainsi que pour signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

- 2026-21 : Adhésion à une mission complémentaire à l'assistance à la fiabilisation des droits en matière de retraite :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze assiste régulièrement les collectivités dans la gestion des dossiers de retraites.

Il ajoute également que le Centre de Gestion propose une nouvelle prestation permettant l'élargissement de ses modalités d'intervention afin d'accompagner au mieux les collectivités et établissements affiliés.

En effet, les récentes réformes de retraite et les évolutions des outils dédiés à la gestion des dossiers en matière de retraite complexifiant les démarches, la nouvelle prestation proposée permet ainsi de déléguer cette gestion aux services du Centre de Gestion sans que celui-ci ne se substitue au rôle et à la responsabilité de l'employeur public.

Afin de bénéficier de cette prestation, l'employeur public doit adhérer par voie conventionnelle (montant forfaitaire de 150 € par dossier).

Cette proposition de Monsieur le Maire d'adhérer à ce service fait suite à la demande d'un ancien agent de la commune souhaitant faire valoir ses droits à la retraite.

Proposition d'adhésion adoptée à l'unanimité.

- 2026-22 : Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal présents, que suite aux élections municipales du 15 mars 2026, la Commission Communale des Impôts Directs de la commune de Saint-Salvador doit être renouvelée.

Cette commission tient un rôle central dans la fiscalité directe locale et son installation nécessite des propositions de commissaires de la part du conseil municipal.

La durée du mandat des membres de la Commission est égale à celle du mandat du conseil municipal.

La commune de Saint-Salvador, dont la population est inférieure à 2000 habitants, doit ainsi proposer 24 personnes. 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants seront ensuite tirés au sort par l'administration fiscale.

Après étude et délibération, le conseil municipal a décidé de nommer, avec leur accord :

• M. ACCOU Maxime	• Mme LEYRAT Sandra
• M. BORDES Thierry	• M. MAGNAVAL Christophe
• M. BORT Robert	• M. MAS Alain
• Mme BOURNAZEL Nahalie	• M. MEYRIGNAC Roland
• Mme COURTOIS Audrey	• Mme MIGNON Marielle
• M. DEBRET Guillaume	• Mme MONTEIL Éliane
• M. DESCAVES Dominique	• M. MONTINI Camille
• M. FUENTES David	• Mme POUGET Florence
• Mme JEGO Stéphanie	• Mme QUELIN-LACROIX Claire
• M. LABROUSSE Jocelyn	• M. SAVIANA Manuel
• M. LEYRAT Franck	• Mme SENECHAL Dominique
• M. LEYRAT Guillaume	• Mme WENZ Delphine

Subventions aux associations :

Les associations ayant été informées au préalable des documents à produire dans le cadre d'une demande de subvention, le conseil municipal a pu étudier les demandes suivantes :

- 2026-23 : Demande de subvention « P'tit marché de Saint-Salvador » :

Le conseil municipal à l'unanimité, donne son accord pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 500 € à cette association pour l'année 2026.

- 2026-24 : Demande de subvention « Société de Chasse Communale de Saint- Salvador » :

Le conseil municipal à l'unanimité, donne son accord pour l'octroi d'une subvention d'un montant de 500 € à cette association pour l'année 2026.

- 2026-25 : Demande de subvention « Saint-Salvador Animation » :

Le conseil municipal à l'unanimité, donne son accord pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 500 € à cette association pour l'année 2026.

- 2026-26 : Demande de subvention « Détente et Amitié » :

Le conseil municipal à l'unanimité, donne son accord et attribue une subvention d'un montant de 500 € à cette association pour l'année 2026.

- 2026-27 : Demande de subvention « Amis du Festival de la Gente » :

Le conseil municipal à l'unanimité, donne son accord pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 200 € à cette association pour l'année 2026.

- 2026-28 : Demande de subvention du « comité d'organisation du comice agricole cantonal de Seilhac » :

Le conseil municipal à l'unanimité, donne son accord et attribue une subvention d'un montant de 120 € à ce comité d'organisation pour l'année 2026.

- 2026-29 : Demande de subvention du « comité de jumelage du canton de Seilhac - Hilpoltstein » :

Le conseil municipal à l'unanimité, donne son accord pour l'octroi d'une subvention d'un montant de 100 € à ce comité de jumelage pour l'année 2026.

* * * *

Monsieur le Maire précise que, pour des raisons d'organisation, l'adoption du règlement intérieur du conseil municipal inscrit à l'ordre du jour est reporté à une date ultérieure.

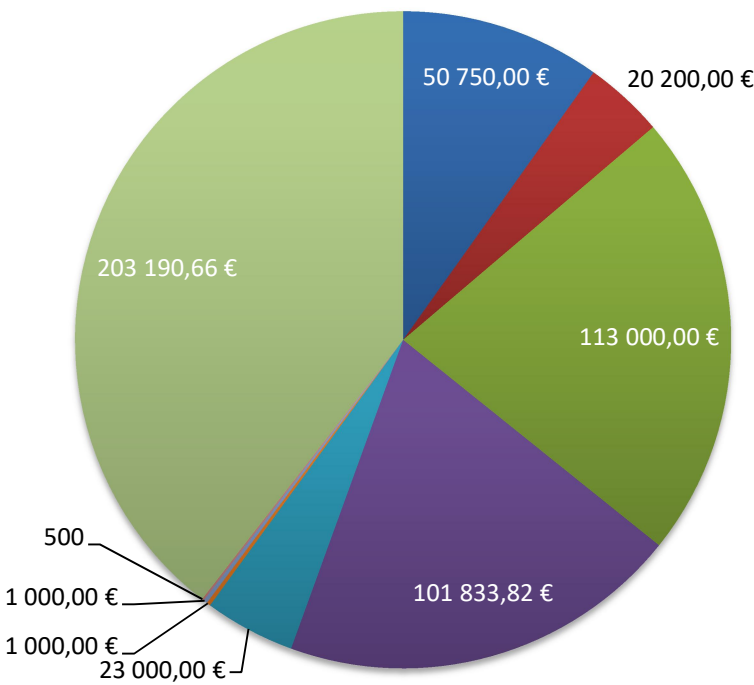
* * * *

Questions diverses :

- Elections municipales du 15 mars 2026 : Réception de courriers de félicitations de MM. COSTE, Président du Conseil Départemental, CHASSEING, Sénateur et HOLLANDE, Député.
- Conseil d'École de Chamboulive prévu le mardi 21 avril 2026 : Delphine WENZ sera présente.
- Conseil Communautaire d'installation à TULLE AGGLO : Monsieur le Maire informe les membres présents de l'élection du nouveau Président de TULLE AGGLO en la personne de M. Jean-François LABBAT. 12 Vice-Présidents et 9 membres du bureau ont également été élus.
- Office de Tourisme Intercommunal (OTI) : Dominique SENECHAL et Delphine WENZ ont assisté à la présentation générale de l'OTI désormais appelé : « Contrées Vertes » et qui dispose d'un nouveau site internet.
- Commissions de Tulle Agglo : L'inscription à ces commissions se fera ultérieurement. Il a été proposé aux participants de faire un bref compte-rendu de ces réunions aux conseils municipaux suivants.
- Nuit des Étoiles : proposition de renouveler cette manifestation cette année dans la mesure où cette dernière a dû être annulée les deux années précédentes faute d'une météo favorable.
- Place de la Liberté :
 - Nécessité de restauration des joints des pavés.
 - Proposition de fleurissement : des membres de l'équipe se portent volontaires pour y réfléchir.

BUDGET 2026

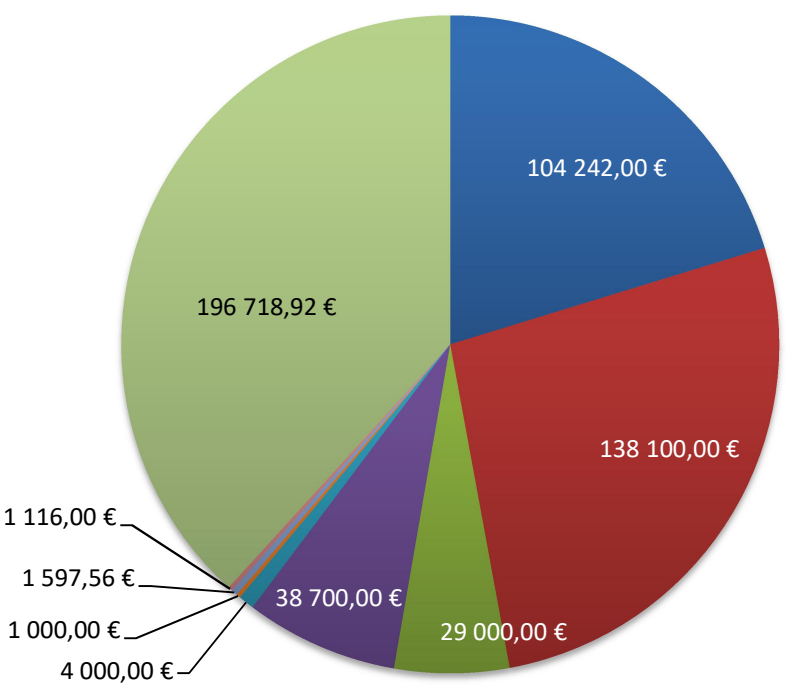
Recettes
514 474.48 €



SECTION DE FONCTIONNEMENT

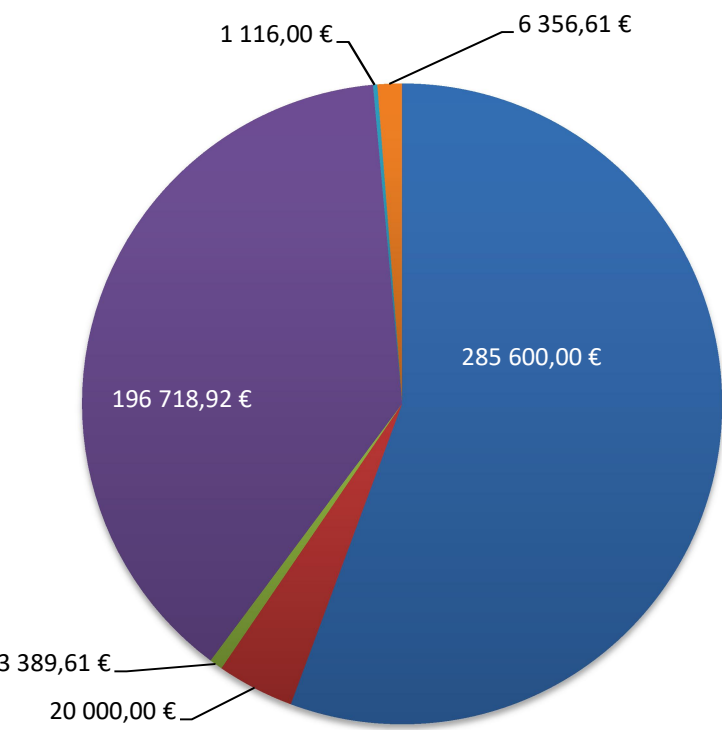
- Produits des services (Tulle agglo, La poste)
- Impôts et taxes (Tulle Agglo)
- Fiscalité locale (impôts, taxe pylones, droits de mutation)
- Dotations (Etat)
- Produits gestion courante (Locations)
- Autres produits (Pêche, camping)
- Produits exceptionnels
- Atténuation de charges (Remboursement arrêts de travail des agents)
- Report compte administratif 2024

Dépenses
514 474.48€



- Charges à caractère général (Fluides, combustibles, voirie, maintenance, assurances)
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuation de produits (Remboursements à Tulle Agglo)
- Charges de gestion courante (Indemnités élus, forfait écoles, subventions associations)
- Charges financières (Intérêts d'emprunts et frais de comptes)
- Charges exceptionnelles (maintenance)
- Dotations aux provisions (créances douteuses)
- Opération d'ordre de transfert entre sections à recettes d'investissement
- Virement à la section d'investissement

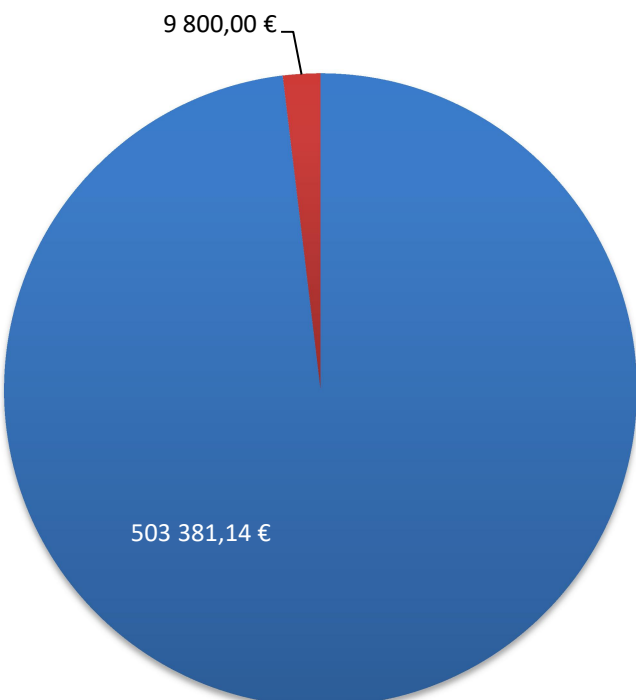
Recettes
513 181.14 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

- Subventions (Etat, Région, Département)
- Emprunts et dettes assimilées
- Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA, Taxe d'aménagement)
- Virement depuis la section de fonctionnement
- Opération d'ordre de transfert depuis dépenses de fonctionnement
- Solde d'exécution positif reporté

Dépenses
513 181.14 €



- Immobilisations corporelles
- Emprunts et dettes assimilées

Compte rendu du conseil municipal du vendredi 5 juin 2026

Présents :

MM. LEYRAT Franck, DEBRET Guillaume, FUENTES David, MEYRIGNAC Roland,
Mmes COURTOIS Audrey, JEGO Stéphanie, MIGNON Marielle, WENZ Delphine.

Absents, excusés avec pouvoirs :

M. CAPY Pierre-Marie donne procuration à M. LEYRAT Franck
Mme SENECHAL Dominique donne procuration à Mme WENZ Delphine
M. ACCOU Maxime donne procuration à Mme MIGNON Marielle

Secrétaire de séance : M. DEBRET Guillaume

Adoption à l'unanimité du procès-verbal de la séance précédente du 14 avril 2026.

Délibérations :

- 2026-30 : Sénatoriales 2026 - Élection des délégués et suppléants (commune de moins de 1000 habitants) :

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 et la circulaire du ministère de l'intérieur, il est procédé à l'élection des délégué et suppléants selon les modalités suivantes :

a) Composition du bureau électoral :

Monsieur le 1^{er} adjoint au Maire, qui assure la présidence du bureau, indique que le bureau électoral est composé, parmi les personnes présentes, des deux membres du conseil municipal les plus âgés et des deux membres les plus jeunes à l'ouverture du scrutin, soit :

Mme WENZ Delphine, M. MEYRIGNAC Roland, Mme JEGO Stéphanie et M. DEBRET Guillaume.

b) Candidatures enregistrées :

Monsieur le 1^{er} adjoint rappelle l'objet de la séance qui consiste en l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales.

Il indique également que doivent être élus un délégué et trois suppléants.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote, au scrutin secret majoritaire à deux tours.

<i>Candidat délégué</i>	<i>Candidats suppléants</i>
<i>M. CAPY Pierre-Marie.</i>	<i>M. FUENTES David</i> <i>Mme COURTOIS Audrey</i> <i>M. LEYRAT Franck.</i>

c) Élections du délégué et des suppléants

A l'issue du dépouillement, les résultats sont les suivants :

	<u>Élection du délégué</u>	<u>Élection des suppléants</u>
Nombre de bulletins	11	11
Bulletins blancs ou nuls	1	0
Suffrages exprimés	10	11
Majorité absolue	6	6

Est élu délégué dans le cadre des élections sénatoriales, à la majorité absolue, avec 10 voix :

- M. CAPY Pierre-Marie,

Sont élus délégués suppléants, à la majorité absolue, avec 11 voix :

- M. FUENTES David.

- Mme COURTOIS Audrey.

- M. LEYRAT Franck.

Compte rendu du conseil municipal du 23 juin 2026

Présents : MM. CAPY Pierre-Marie, LEYRAT Franck, DEBRET Guillaume, MEYRIGNAC Roland.

Mmes COURTOIS Audrey, JEGO Stéphanie, MIGNON Marielle, SENECHAL Dominique, WENZ Delphine.

Absents, excusés avec pouvoir :

M. FUENTES David donne procuration à Mme COURTOIS Audrey

M. ACCOU Maxime donne procuration à Mme MIGNON Marielle

Secrétaire de séance : Mme MIGNON Marielle

Adoption à l'unanimité du procès-verbal de la séance précédente du 5 juin 2026.

Délibérations :

- **2026-31 : Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux**

Monsieur le Maire rappelle que, conformément aux articles L. 1111-1-1 et R. 1111-1- A et suivants du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal doit désigner un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l' élu local.

Les noms de deux avocats corréziens retraités, proposés par l'Association des Maires de la Corrèze pour exercer cette fonction ont été proposés au conseil municipal.

Il s'agit de Maître Martine GOUT et, en cas d'absence ou d'impossibilité, de Maître Jacques VAYLEUX.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide cette désignation à l'unanimité.

- 2026-32 Désignation d'un correspondant défense

Monsieur le Maire rappelle que la circulaire du 26 octobre 2001 prévoit la désignation, pour chaque commune et parmi les membres du conseil municipal, d'un correspondant défense chargé notamment de sensibiliser les concitoyens aux questions de défense.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré désigne à l'unanimité Monsieur CAPY Pierre-Marie correspondant défense.

- 2026-33 Convention de scolarisation intercommunale Saint Salvador/Seilhac

Après de nombreux désaccords sur les modalités de mise en œuvre de la précédente convention, un nouveau document a été proposé par la commune de Seilhac.

Cette convention respecte les pratiques en vigueur appliquées par la plupart des communes du département (à l'instar des trois autres communes accueillant les enfants de Saint-Salvador), à savoir l'absence de participation financière aux frais de scolarité.

Seuls les frais de restauration restant à la charge de la commune de Seilhac feront l'objet d'une facturation à la commune de Saint-Salvador.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

- 2026-34 : Convention avec la Fondation 30 millions d'amis

La commune de Saint-Salvador demeure confrontée à la surpopulation féline sur l'ensemble du territoire et souhaite pouvoir faire stériliser et identifier davantage de chats.

Aussi, la commune s'est rapprochée de la Fondation 30 Millions d'Amis reconnue pour son savoir-faire en matière de régulation et de gestion des populations de chats libres.

Cette fondation, dont l'un des objectifs est d'améliorer les conditions de vie des chats, a régulièrement recours à l'identification et à la stérilisation de la population féline avant relâche sur leur lieu de capture.

Il est donc proposé pour l'année 2026 de signer une convention par laquelle la Fondation s'engage à une prise en charge intégrale des frais de stérilisation et des puces électroniques, dans la limite de montants définis au préalable.

Le nombre de chats qui seront capturés, stérilisés et identifiés étant estimé à 20, les frais pris en charge par la Fondation seront en conséquence de 2 200,00 € TTC et seront directement réglés au vétérinaire librement choisi par la commune.

Il est à souligner qu'une fois stérilisé et identifié, l'animal sera la propriété de la Fondation 30 millions d'amis.

Le conseil municipal après avoir délibéré autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer cette convention.

- 2026-35 : Remboursement du Noël des enfants à l'association Saint-Salvador Animation

Monsieur le Maire informe les membres présents de la demande de l'association « Saint-Salvador Animation » de participer en partie aux dépenses relatives au Noël des enfants 2025.

Après étude et délibération, le conseil municipal, donne son accord à l'unanimité pour participer à la moitié des dépenses engagées lors de cette manifestation, soit 279,39 €.

- 2026-14M délégations au Maire par le conseil municipal

La délibération 2026-14 adoptée le 21 mars 2026 est modifiée par la délibération 2026-14M, qui doit préciser les limites et les seuils attribués dans les délégations accordées au Maire par le conseil municipal.

Le conseil municipal décide à l'unanimité et pour la durée du présent mandat, de fixer des seuils pour chaque délégation (la liste est annexée à ce procès-verbal).

Règlement intérieur du Conseil municipal : adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

- Projet de pêche de l'étang à l'automne : la pisciculture Mazerm sera prochainement contactée.
- Installation d'un barbecue au plan d'eau : les travaux seront envisagés d'ici 2027.
- Point sur le Projet PAUCARD : les travaux financés par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires sont à présent terminés. Il est nécessaire à présent de rédiger un avant-projet descriptif.
Un contact a été établi avec Madame la Vice-Présidente du Conseil Régional en charge de la culture. Sa visite à Saint-Salvador pourrait être possible fin août 2026.
- Ronde des fours 2026 : bilan extrêmement positif.
- Estrade sur l'ancien terrain de foot : celle-ci appartient à la commune du Lonzac qui malgré plusieurs relances, ne l'a toujours pas récupérée.
- Ateliers municipaux : une réflexion devra être conduite pour optimiser le rangement du matériel.
- Commission tourisme : prévoir une réunion à l'automne.
- Participation d'élus à diverses réunions :
 - Assemblée Générale de Corrèze Tourisme : présence de Roland Meyrignac.
 - Assemblée Générale de Contrées Vertes : (Office du Tourisme du Pays de Tulle) : Delphine WENZ est réélue au Conseil d'Administration.
 - Assemblée Générale du SSIAD (Service de soins à domicile, ex canton de Seilhac) : Marielle MIGNON est élue au bureau.
 - Réunion de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze – FDEE 19 : projet d'enfouissement de la ligne électrique dans le secteur Le Leyris / Moulin de Cérézat. Présence de Roland MEYRIGNAC.
 - Réunion Commission d'appel d'offres pour la construction de la caserne des pompiers de Seilhac (Tulle Agglo) : présence de Monsieur le Maire.

Commémorations

Dimanche 3 mai : cérémonie commémorative de tragédie de La Servantie

Cette cérémonie s'est déroulée en trois temps.

Tout d'abord, à 9h, une vingtaine de personnes se sont rassemblées au village de la Servantie et ont participé à la randonnée du souvenir : moment de recueillement devant la stèle, dans ce lieu chargé de mémoire.

Puis à 11h s'est déroulée la cérémonie officielle, en présence des familles de rescapés, des associations d'anciens combattants, d'élus du secteur et d'un public nombreux.

Monsieur le Maire a rappelé les faits ; Franck LEYRAT a donné lecture des noms des 4 résistants tués lors de l'attaque, puis s'en est suivi le chant des partisans.

David FUENTES a, quant à lui, lu les noms des 11 déportés, dont 7 ne reviendront pas de DACHAU, puis fut diffusée la chanson nuit et brouillard.

Audrey COURTOIS a énuméré les noms des victimes de la 2^{ème} guerre mondiale, puis déposé une gerbe en compagnie de Roger LISSAC, représentant de l'ANACR et cheville ouvrière de cette cérémonie.

Enfin une minute de silence a été respectée, suivie de l'hymne national.



Dernier moment de cette cérémonie, le cimetière, autour de la sépulture de Tatiko WERULHACHVILY : *dépôt de gerbe, lecture du poème d'Antoine PAUCARD (« ils étaient quatre ») par Ginette PEYRAT-DUFOUR, chant des partisans, minute de silence et Marseillaise.*

Cette cérémonie s'est conclue par un vin d'honneur.

Vendredi 8 mai : cérémonie au monument aux morts

Cette cérémonie commémorative de la capitulation nazie de 1945 s'est déroulée en présence d'une quarantaine de personnes.

Monsieur le Maire a tout d'abord rappelé les conflits en cours et insisté sur le devoir de mémoire, dont nous sommes les passeurs : nous tenons cette mémoire de nos anciens qui ont connu la 2^{ème} guerre mondiale, de moins en moins nombreux, et nous devons la transmettre aux plus jeunes.

C'est la raison pour laquelle deux jeunes, Léna et Mahé, ont donné lecture du message de l'UFAC.

Audrey COURTOIS a lu le message ministériel, puis Roland MERIGNAC et Marielle MIGNON ont procédé à l'appel aux morts.

Franck LEYRAT a déposé une gerbe, puis une minute de silence a été respectée suivi de l'hymne national.

Enfin, Monsieur le Maire a remercié nos porte-drapeaux, Raymond SIMON et Pierre RIVIERE, en ayant une pensée pour Henri ROUME, absent.

Cette cérémonie s'est poursuivie autour d'un vin d'honneur



INFOS EN VRAC

jeudi 21 mai : MARCHÉ DE PRINTEMPS

Après plusieurs jours frais et humides, c'est sous un soleil resplendissant que s'est déroulé le marché de printemps.

Rassemblés dans la salle polyvalente et sur l'esplanade, environ trente exposants avaient répondu présents à l'invitation de l'association « le p'tit marché de Saint-Salvador ».

La particularité de ce marché de printemps est la présence de vendeurs de plants de fleurs et de légumes : bien agréable de choisir sur place les produits pour garnir potagers et jardins d'agréments.

Un moment de convivialité était également possible autour d'une petite restauration et



d'une buvette fort appréciée en ce premier jour de fortes chaleurs. Bravo et merci à Jessica ACCOU et à son équipe.

Samedi 6 juin : RANDO DES FOURS

Au petit matin, les bénévoles étaient à pied d'œuvre, salle des associations, pour inscrire et offrir le café de bienvenue aux 120 randonneurs prêts à faire le tour des fours de Cluzac, Cazillac, Mallecharrière et La Borie où étaient préparés et cuits le pain, les pâtés de pommes de terre, les flognardes, et les tartes au maroilles.

La météo et la température étaient parfaites pour faire l'un des deux circuits proposés.

Le plus grand rejoignait les 4 fours à pain, le plus petit passait par La Borie et Cluzac.

A midi, tout était remarquablement prêt et rapatrié salle polyvalente pour régaler les 143 convives.

Merci aux nombreux bénévoles de Détente et Amitié, de la société de chasse, du P'tit marché de Saint-Salvador et de Saint-Salvador 4x4 off road, mobilisés pour cette belle manifestation.



Dimanche 7 juin : THÉ DANSANT

Un thé dansant a été organisé le dimanche 7 juin par l'association Saint-Salvador Animation.

Malgré une participation modeste cet après-midi s'est déroulé dans une ambiance conviviale et ensoleillée, avec un orchestre au répertoire varié.

Merci à l'équipe de l'association pour son investissement.



Vendredi 12 et samedi 13 juin: RANDO 4X4 OF ROAD

Les 12 et 13 juin 2026, la commune de Saint-Salvador a accueilli une nouvelle édition de sa randonnée 4x4, rassemblant une trentaine de véhicules.

Le programme a débuté avec une randonnée nocturne, permettant aux participants de profiter d'un parcours original.

Le samedi, deux boucles ont été proposées, offrant aux passionnés l'occasion de découvrir les chemins et paysages du secteur.

En parallèle des activités, un repas convivial était organisé le samedi soir. Animée par DJ Coco, la soirée a rencontré un beau succès avec 107 repas servis, réunissant participants, bénévoles et visiteurs dans une ambiance festive.

Grace à une organisation efficace autour de l'équipe de Guillaume LEYRAT, cette édition a une nouvelle fois été une réussite.



Samedi 27 juin : FEU DE LA SAINT-JEAN

Manifestation très particulière cette année. En effet, en raison des mesures de sécurité (que les organisateurs avaient anticipées), ce fut une soirée feu de la Saint-Jean ... sans feu de la Saint-Jean !!!

Et pour le repas (autour des moules-frites à volonté), deux salles deux ambiances : les passionnés de rugby dans la salle polyvalente pour suivre la finale du Top 14 et ceux en recherche d'un peu de fraîcheur à l'extérieur.

Près de 70 repas ont été dégustés, dans une très bonne ambiance.



Bravo et merci à l'équipe de Sandra LEYRAT.

Le saviez-vous ?

Ah, cette sacrée canicule, elle nous fait poser bien des questions.

Nous, les humains, nous pouvons plus ou moins nous protéger : sortir en chemisette, profiter d'un ventilateur...mais si la température extérieure dépasse notre température corporelle (37° quand on n'est pas fiévreux), comment faire ?

Les animaux domestiques, chats, chiens mais aussi animaux d'élevage ont besoin d'aide : plus d'eau, de l'ombre, une attention plus soutenue. Pendant la canicule de 2003, la mortalité animale domestique a augmenté de 25%. Comment les aider mieux ?

La faune sauvage, elle, peut se déplacer, soit plus au nord, soit plus en altitude. Certains poissons se déplacent de 7km par an pour trouver une eau moins chaude. Les végétaux se déplacent aussi, graine après graine. Mais jusqu'où ? Jusqu'au pôle nord, jusqu'en haut des montagnes ?

Restons sous les arbres, ce sont de bons climatiseurs !

Bon à savoir

Utilisation des containers rue du 3 mai 1944 - une précision :

Quatre containers ont été installés au niveau de la salle polyvalente. Concernant le container gris, celui des ordures ménagères, il est rappelé que celles-ci doivent être emballées dans un sac poubelle fermé, et en aucun cas jetées directement sans emballage.

Fermeture de la mairie :

La mairie sera fermée du mercredi 15 juillet au samedi 25 juillet inclus, ainsi que le vendredi 14 août. Une permanence sera assurée aux heures d'ouverture de l'agence postale (de 10h30 à 12h30 du mardi au vendredi et de 10h à 12h le samedi).

Calendrier des manifestations

Samedi 18 juillet : fête de la société de chasse au plan d'eau

Concours de pêche le matin et concours de pétanque l'après-midi. Buvette et petite restauration toute la journée avec animation en soirée.

Samedi 22 et dimanche 23 août : fête votive organisée par Saint-Salvador Animation, au plan d'eau

- ✓ **Samedi 22** : concours de pétanque, repas animé par un DJ et feu d'artifice offert par la commune
- ✓ **Dimanche 23** : marche de la Saint Roch organisée par l'association « détente et amitié », vide-grenier, exposition de voitures anciennes avec possibilité de balades, petite restauration à midi.

En soirée : présence d'un food-truck avec animation.

Du mercredi 19 au dimanche 23 août : Festival de La Gente

Deux concerts en l'église de Saint-Salvador : le mercredi 19 à 20h et le dimanche 23 à 18h

Quatre autres concerts : deux à Naves et deux à Seilhac.